



Pour communiquer avec nous et motiver l'absence de votre enfant :

[scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca](mailto:scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca)

819-684-0222 Poste 811 700

Notre site WEB

<https://vieuxverger.csspo.gouv.qc.ca/>

Notre groupe Facebook

École du Vieux-Verger (Officiel)

N'oubliez pas de répondre aux questions de sécurité!

# INFOS-PARENTS

Novembre 2022

Bonjour chers parents,

Voici votre Infos-Parents du mois de novembre!

Bonne lecture!

*Viviane Poirier et Bianka Lacasse*

Direction, École du Vieux-Verger

## **Campagne de financement de l'OPP**

L'OPP (organisation de participation des parents) lance sa campagne de financement juste à temps pour Noël, en collaboration avec la Maison de thé CHA YI! Les fonds amassés permettront à l'OPP d'organiser des activités extrascolaires pour tous les élèves de l'école, comme la fête de fin d'année, par exemple.

Vous êtes invités à consulter le document explicatif en pièce jointe, vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir! Voilà une idée cadeau pour le temps des fêtes!

## **Prochaine rencontre de l'OPP 21 novembre 18h30**

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie scolaire de votre enfant en prenant part à l'organisation d'activités pour l'ensemble des élèves et ainsi contribuer à leur épanouissement social? N'hésitez pas à vous joindre aux parents bénévoles!

Si vous souhaitez participer à la prochaine rencontre de l'OPP, voici le lien TEAMS :

<https://teams.live.com/meet/9374569629823>

## **Conseillers municipaux**

En collaboration avec le conseil d'établissement, la direction de l'école a approché les conseillers municipaux Gilles Chagnon et Caroline Murray afin d'obtenir leur soutien financier pour notre projet d'aménagement de la cour d'école. En effet, cet hiver, nous aurons deux patinoires pour répondre aux besoins du quartier! Également, l'école souhaite faire l'aménagement d'une classe verte afin d'offrir des occasions d'apprentissages variés à tous nos élèves.

Merci à Monsieur Gilles Chagnon et à Madame Caroline Murray pour leur soutien financier dont le montant total est de 10 000\$!

## **Rencontre de parents**

À titre de rappel, les rencontres de parents sont prévues dans la semaine du 14 au 18 novembre. Si vous ressentez le besoin de rencontrer les enseignants spécialistes, vous êtes priés de communiquer avec eux par courriel afin de prendre un rendez-vous.

[Courriel enseignants spécialistes](#)

Anglais : [nancy.meloche@csspo.gouv.qc.ca](mailto:nancy.meloche@csspo.gouv.qc.ca)

Arts : [Jean-philippe.houle@csspo.gouv.qc.ca](mailto:Jean-philippe.houle@csspo.gouv.qc.ca)

Éducation physique : [serge.alfaro@csspo.gouv.qc.ca](mailto:serge.alfaro@csspo.gouv.qc.ca)

Éducation physique : [julien.boivin-provost@csspo.gouv.qc.ca](mailto:julien.boivin-provost@csspo.gouv.qc.ca)

## **Plan d'intervention**

Au cours des dernières semaines, l'équipe d'intervention (enseignante, orthopédagogue, T.E.S et direction) s'est rencontrée afin de faire le « portrait de classe » du groupe de votre enfant. Ce fonctionnement permet entre autres de cibler les besoins des élèves, d'organiser nos services de soutien et d'ouvrir ou de mettre à jour, selon le cas, un plan d'intervention déjà existant.

En effet, environ le 1/4 de nos élèves ont un plan d'intervention. Cette procédure est généralement mise en place lorsque :

1. Des mesures adaptatives sont nécessaires, par exemple, l'utilisation des outils technologiques pour un enfant ayant une dyslexie et une dysorthographe
2. Un nombre important de ressources sont mises place afin de soutenir un élève, par exemple, un enfant qui a un suivi en psychologie au privé et qui a besoin d'un soutien additionnel à l'école pour lui permettre de développer des stratégies de gestion de l'anxiété ou ses habiletés sociales
3. Des mesures de modification au programme doivent être mises en place afin de permettre aux élèves de vivre des réussites à son rythme, mais tout en sachant que cette mesure peut avoir un impact sur la diplomation puisque l'élève ne fait pas des apprentissages de son niveau scolaire

Pour les parents des élèves ayant un plan d'intervention, une rencontre n'est pas systématiquement prévue avec l'équipe d'intervention. Toutefois, lorsque vous recevrez

le document, si vous avez des questions, des commentaires, si vous pensez nécessaire de modifier ou d'ajouter quelque chose, n'hésitez pas à nous en faire part, en communiquant avec l'enseignante de votre enfant, c'est un travail d'équipe!

Pour la plupart des élèves, une lettre accompagnera le plan d'intervention et par le biais de cette lettre, vous pourrez nous indiquer votre choix :

1. J'ai une question ou un commentaire et un appel téléphonique me suffira.
2. Je ne juge pas nécessaire d'avoir une rencontre et je suis en accord avec le plan.
3. J'aimerais une rencontre avec l'équipe pour discuter du plan d'intervention de mon enfant.

Finalement, si le tout convient, vous êtes priés de signer le plan d'intervention et de le retourner dès que possible afin qu'il soit déposé au dossier de votre enfant.

La prochaine révision des plans d'intervention sera en mai ou en juin, afin de mettre le plan à jour pour la prochaine enseignante qui recevra votre enfant dans sa classe, l'an prochain.

### **Fermeture du service de garde**

Suivant une décision du conseil d'établissement, le lundi 9 janvier (journée pédagogique au retour des vacances de Noël) et du 6 au 10 mars (semaine de relâche), le service de garde de l'école sera fermé.

Effectivement, la journée pédagogique au retour des vacances est le seul moment de l'année, excluant la rentrée scolaire, où tout le personnel de l'école peut être réuni en même temps pour des formations, des conférences ou des rencontres. En effet, les différents quarts de travail ne permettent pas aux enseignants et au personnel du service de garde d'être ensemble au même moment.

En ce qui concerne la semaine de relâche, considérant qu'au cours des dernières années, moins de 10 élèves avaient besoin de ce service, que l'ouverture pendant cette semaine est plus coûteuse pour les parents que l'utilisation des différents camps qui sont offerts par la Ville ou d'autres organismes et dont la programmation est variée et considérant la disponibilité du personnel, le conseil d'établissement a approuvé la fermeture du service de garde pour la semaine de relâche également.

## **Présence des élèves dans le parc de l'école après les heures de classe**

Comme la cour d'école est aussi un parc public, il peut arriver que des élèves n'étant pas inscrits au service de garde, voire des élèves du secondaire ou autres personnes se retrouvent au parc en fin de journée.

- Pour nos élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde, nous sollicitons la collaboration de nos parents afin que leurs enfants ne viennent pas jouer dans la cour avant 17h. En effet, cela nous permet d'éviter la confusion entre les enfants inscrits au service de garde et dont l'encadrement est prévu en fonction du nombre d'inscriptions et ceux qui ne sont pas utilisateurs de ce service.

Également, nous jugeons nécessaire d'informer nos parents en lien avec une situation qui s'est produite récemment. En effet, il arrive que des élèves du secondaire fassent un arrêt au parc lorsqu'ils terminent leur journée. Lorsque c'est le cas, nos éducatrices qui sont présentes à l'extérieur à ce moment-là les invitent gentiment à revenir après 17h. Généralement, tout se passe bien!

Toutefois, il a été porté à notre attention que des situations qui pourraient être de la violence ou de l'intimidation ont été rapportées après les heures de classe. Par conséquent, nous encourageons les parents à accompagner leurs enfants lorsqu'ils viennent jouer au parc ou à vous assurer qu'ils ne soient pas seuls. Sachez que le policier éducateur de l'école secondaire et celui de notre école ont été informés afin qu'une surveillance accrue soit mise en place.